

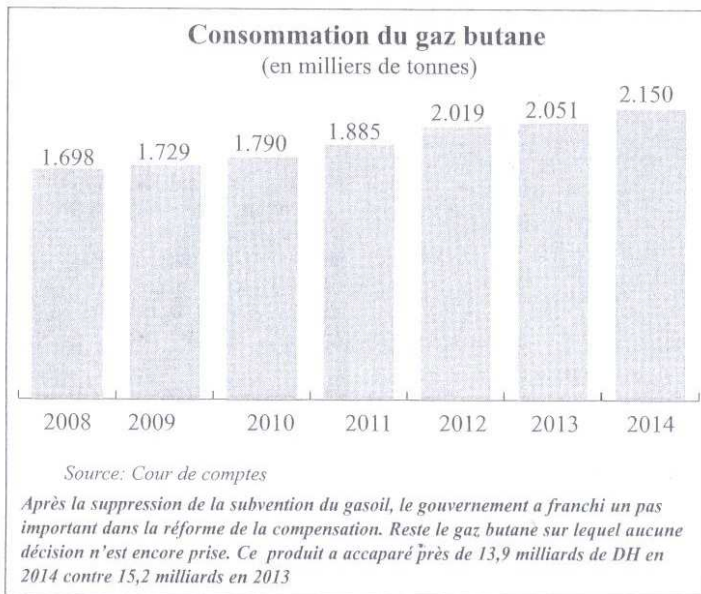
La subvention du gasoil saute

• Les prix pétroliers resteront administrés pendant un an

• En principe, la concurrence jouera pleinement dans un an

LES prix du fuel industriel, de l'essence et du gasoil sortent définitivement de la compensation. L'Etat s'est retiré de toute subvention pour ces trois produits. Pour le fuel industriel et l'essence, la décision a été entérinée en janvier dernier. Le démantèlement de la subvention du gasoil s'est effectué progressivement et prend fin ce mois de décembre.

Pendant une année, les prix de ces produits obéiront à l'évolution du cours du baril de pétrole à l'international selon une formule bien particulière. Les compagnies pétrolières continueront à appliquer les prix réglementés mais pendant une période transitoire qui prendra fin le 30 novembre 2015. Un accord d'homologation a été signé, vendredi 26 décembre à Rabat, entre le gouvernement, les pétroliers et la Samir (voir aussi L'Economiste du 29 décembre 2014).



au raffineur. «C'est sur demande du secteur que nous continuerons à appliquer la structure des prix pendant un certain temps. Par la suite, ce sera la libre-concurrence», souligne un haut responsable au ministère des Affaires générales et de la Gouvernance. Et d'ajouter,

du cours à l'international. «Le consommateur bénéficierait de la concurrence

puisqu'il y aura une pression sur les prix car ce secteur est très concurrentiel», souligne Adil Ziadi, président du Groupement des pétroliers du Maroc.

Avec la suppression de la subvention du gasoil, le gouvernement vient de franchir une étape importante dans la réforme de la compensation. Reste le gaz butane sur lequel les déclarations des responsables sont souvent contradictoires. Là aussi, l'encouragement des agriculteurs au recours à l'énergie solaire pourrait faire baisser le niveau de la subvention allouée par le budget de l'Etat. Surtout que 39% de la consommation du gaz butane revient à l'agriculture, principalement pour le pompage d'eau, le chauffage dans l'aviculture et les cultures sous serres. Mais jusque-là aucun schéma clair n'est avancé par le gouvernement. □

K. M.

Nouvelles baisses attendues ce 1er janvier

LE prix de l'essence, du fuel industriel et du gasoil reculerait à la pompe. Le niveau de ces baisses sera arrêté demain mercredi 31 décembre lors de la réunion de la commission des prix au ministère des Affaires générales et de la Gouvernance. Ces baisses sont le résultat de la plongée du cours du baril sur le marché international. Et ce, même si hier, lundi 29 décembre, le Brent de mer du Nord a repris 1,2% et repassé le cap des 60 dollars le baril. Mais il reste en recul de près de 50% par rapport aux pics enregistrés au mois de juin. □

Le gouvernement s'est engagé à les accompagner dans la détermination des prix de ces trois produits pétroliers avant leur annonce le 1er et le 16 de chaque mois. D'ailleurs, dès ce mercredi 31 décembre, la commission des prix des produits pétroliers s'élargira aux représentants des compagnies pétrolières et

«nous allons fixer un prix plafond et si elles le désirent, les compagnies pourront commencer dès ce mois à appliquer un tarif inférieur à ce seuil».

Dans un an (décembre 2015), les tarifs des produits pétroliers seront totalement libéralisés. Chaque compagnie fixera ses prix en fonction de ses coûts et